


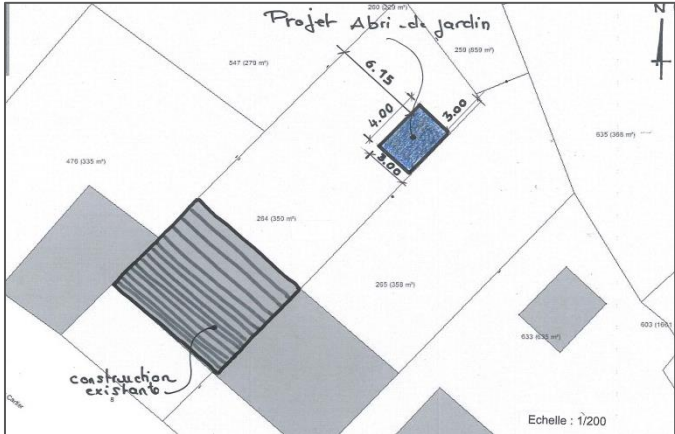

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX **ABRI DE JARDIN Surface de Plancher ≤ à 20 m²**

Délai d’instruction du dossier **complet** :

- 1 mois
- 2 mois en périmètre des Monuments Historiques

CONSTITUTION DU DOSSIER (1 exemplaires en cas de dépôt papier)

<p>1-FORMULAIRE</p>	<p><u>CERFA N° 13703*011 (maison individuelle)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 3 – identité du déclarant (☎ et/ou mail conseillés), terrain Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet Rubrique 4.2 – indiquer la surface des constructions existantes et celle de l’abri de jardin – Rubrique 8 – dater et signer</p>	<p><u>CERFA N° 13404*11 (autres constructions)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant (☎ et /ou mail conseillés), terrain Rubriques 5.1 / 5.2– indiquer la description du projet Rubrique 5.3 – indiquer la surface des constructions existantes et celle de l’abri de jardin – Rubrique 8 – dater et signer</p>
<p>2-PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-1 PLAN DE SITUATION Extrait Plan de ville ou carte IGN Site utile : https://www.brest.fr dans l’onglet « logement, sélectionnez « cartographie », sélectionner le thème « cadastre » et renseigner votre adresse ou votre numéro de parcelle</p>	

	<p>2-2- PLAN DE MASSE</p> <p>sur un extrait cadastral (www.cadastre.gouv.fr ou cartographie de https://www.brest.fr), indiquer sur le plan à l'échelle, l'emplacement exact de l'abri de jardin, les dimensions de l'abri doivent être cotées ainsi que les distances de l'abri par rapport aux limites de propriété, le cas échéant.</p>	
<p>2-PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT</p> <p>Photo(s) de l'emplacement de l'abri de jardin</p>	
	<p>2-4-LE PROJET</p> <p>Descriptif des matériaux et teintes /et au choix, soit un dessin coté des façades de l'abri, soit le prospectus du fabricant.</p>	<p>L'abri de jardin est en bois couleur « bois naturel », la toiture est en feutre bitumé noir, la hauteur est de 2,25m.</p> 

Le service urbanisme est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité réglementaire et/ou architecturale de votre projet

Contact : urbanisme@mairie-guipavas.fr / 02 98 84 18 11